

## Budget 2021 les nouvelles orientations

C'est bientôt l'heure de la rentrée ! (p.5)

Nouveau Clarté en novembre (p.6)

La police municipale renforcée (p.6)



20 & 27 JUIN

## Élections départementales et régionales

Pendant deux dimanches successifs, les élections départementales et régionales se sont tenues à Saint-Pierre-des-Corps. Elles ont permis d'élire les conseillers départementaux et régionaux qui œuvrent dans divers domaines qui impactent votre quotidien (action sociale, entretien des collèges et lycées, rénovation des routes, etc.). Le binôme Éloïse Drapeau et Jean-Gérard Paumier s'est imposé sur le canton de Saint-Pierre-des-Corps pour les départementales. M. Paumier a été élu président du département. La liste de François Bonneau (élu président de la région) est quant à elle arrivée en tête des suffrages aux régionales.



30 JUIN



## Première séance plénière pour le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants était réuni à la salle des fêtes pour sa première séance plénière. Durant l'après-midi, les jeunes élus ont présenté leurs projets à Emmanuel François, Éloïse Drapeau, adjointe, Amin Brimou, adjoint, ainsi qu'aux parents, aux enseignants et aux élus de la ville présents dans la salle.



3 AU 17  
JUILLET

## Festival ensoleillé (même s'il pleut !)

Durant trois samedis (pluvieux mais pas que !), petits et grands ont pu profiter d'une programmation culturelle variée. Magie, concerts, théâtre, karaoké, fanfares, cinéma en plein air et au centre culturel, spectacles, lecture de contes, quiz musical, clowns, etc., ont ainsi animé les différents quartiers de la ville.



5 AU 16  
JUILLET

## Réfection de la voirie avenue Stalingrad

Des travaux ont été réalisés avenue Stalingrad pour refaire la voirie et des caniveaux début juillet. Ils ont nécessité la mise en place de déviations. En septembre, les travaux se poursuivront pendant deux nuits au carrefour de l'avenue Stalingrad et de la rue Anatole-France, empêchant la circulation.



7 JUILLET

## Les élus du CME et des habitants prennent soin de leur environnement

Des élus du Conseil Municipal des Enfants et des habitants étaient réunis dans le cadre de la marche « Prop'été » initiée par les enfants avec le soutien du service municipal de la jeunesse. Accompagnés de l'association River Clean 37 (voir portrait au dos du magazine), les enfants et les adultes ont collecté de nombreux déchets dont des mégots, des bouteilles en verre, des canettes, des masques, etc. Le groupe a nettoyé la rue devant le groupe scolaire Henri-Wallon, le parking et le street workout de la Maison de l'Aubrière, le jardin Blanqui et une partie du Grand-Mail. Éloïse Drapeau, adjointe au maire, est venue prêter main forte. En fin de marche un goûter, bien mérité, était organisé !



14 JUILLET

## Célébrations du 14 juillet

Les habitants et les élus se sont rassemblés devant la salle des fêtes pour célébrer la fête nationale : honneur au drapeau par Emmanuel François, maire et par Laurent Drapeau, chef du centre corpopétrussien, revue du corps des sapeurs-pompiers et des jeunes sapeurs-pompiers du centre de secours de la ville, prestation musicale des musiciens de l'Harmonie municipale. « Nous avons tous, élus comme citoyens, un devoir de vigilance et de responsabilité pour défendre ce cadre commun, ce pacte républicain et promouvoir ce qui nous unit plus que ce qui nous divise. Ne tombons pas dans l'inquiétude et le pessimisme, mais sachons nous mobiliser pour défendre notre fière et belle Nation » a souligné Emmanuel François. À Paris, le Conseil Municipal des Enfants a assisté au défilé de la fête nationale aux Champs-Élysées. Ils étaient accompagnés d'Éloïse Drapeau, adjointe, d'Amin Brimou, adjoint, de Jean-Gérard Paumier, président du département et d'animateurs du SMJ.

## Une rentrée synonyme de renouveau



La rentrée scolaire 2021-2022 voit quelques changements dans le fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires. Le passage à la semaine de quatre jours, voulu par la majorité des conseils d'écoles, des parents d'élèves et des professeurs, libère le mercredi matin. Des activités seront proposées pour les enfants le mercredi matin et le mercredi après-midi, encadrées par les services municipaux et associations du territoire.

Bien sûr, il y aura des ajustements et nous veillerons à ce que ces changements se fassent au mieux et au plus vite.

Beaucoup de réformes ont été entreprises pendant cette première année de mandat. Des projets urbains, de voirie et de sécurité, vont pouvoir se mettre en place avec le vote d'un budget désormais à l'équilibre malgré des prises de décisions impopulaires, certes, mais nécessaires. Malheureusement, il n'était pas possible de faire autrement.

En charge de la vice-présidence pour la politique de la ville au sein de la Métropole, je vais travailler avec la collaboration de l'équipe métropolitaine sur la rénovation des différents quartiers prioritaires, à Joué-lès-Tours, Tours et bien sûr à la Rabaterie. Les enjeux de la politique de la ville sur notre territoire métropolitain doivent se traiter en collaboration et en synergie afin de construire les territoires de demain.

La création sur l'autoroute A10 d'un échangeur au niveau des Atlantes permettra de revoir toute l'organisation de la zone d'activités Rochepinard avec la création de nouvelles mobilités. Cela prendra du temps, mais désormais, le processus est engagé, il devrait soulager, à terme, le trafic routier du quai de la Loire.

Enfin, la place Maurice-Thorez fera elle aussi l'objet d'un réaménagement qui demandera à ce que la population de Saint-Pierre-des-Corps émette des propositions, donne son avis. Cela ne se fera pas sans vous, et nécessitera de la concertation.

Quant à notre équipe municipale, elle est en action. Nous continuerons d'agir afin de transformer notre ville, pour la rendre plus dynamique, plus propre et plus sûre afin de l'inscrire dans l'avenir.

Dans ce contexte particulier, je vous souhaite une bonne rentrée et parce qu'il est important de garder espoir, nous espérons que la crise sanitaire s'achèvera avant la fin de cette nouvelle année scolaire. Nous comptons sur l'aboutissement des campagnes de vaccination permettant une immunité suffisante de la population pour retrouver une vie normale. Prenez bien soin de vous.

*Emmanuel François*  
Maire de Saint-Pierre-des-Corps

JUILLET - AOÛT

### L'été des enfants

Durant l'été, les petits Corpopétrussiens ont profité de diverses activités aux centres de loisirs et à Châtelus-le-Marcheix. Initiation à la danse indienne, réalisation de cocktails (sans alcool !), création de costumes avec des cartons et de la peinture, chasse aux trésors, football ou bien encore découverte de nouveaux paysages et de la vie en collectivité.



AOÛT

### Un centre vaccination à la Rabaterie

Du 2 au 6 août, un centre de vaccination éphémère a ouvert à la Rabaterie. Objectif : permettre à la population de se faire vacciner au plus près de chez soi. Ce sont plus de 190 personnes qui ont reçu une première dose. La deuxième injection aura lieu au même endroit la semaine du 23 août. Le centre est porté par la communauté professionnelle territoriale de Santé O'Tours, avec le soutien de la préfecture et de la ville de Saint-Pierre-des-Corps.



11 AOÛT

### Cérémonie René Despouy

Un hommage a été rendu à René Despouy, Corpopétrussien fusillé le 11 août 1942 au Mont-Valérien par les nazis. « Le sacrifice de ces patriotes ne doit pas être oublié » a souligné Jean Soury, président de l'association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance, lors de son discours. Pour en savoir plus sur l'engagement des résistants Corpopétrussiens, vous pouvez vous rendre aux archives municipales.

**MAIRIE**

02 47 63 43 43

**34 av. de la République**

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

**VOS ÉLUS**

sur rendez-vous

02 47 63 43 43

**CONCILIATEUR****POINT D'ACCÈS**

AU DROIT

MÉDIATION EMPLOI

02 47 63 44 60

**Maison de l'Aubrière****rue de l'Aubrière**

• **Le conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. Rencontre sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60, **mardis 14 et 28 septembre** de 14h à 17h.

• Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.

• **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37 de 9h à 12h 30, sur rendez-vous les **jeudis 16 et 30 septembre** au 02 47 37 95 44.

• **Permanence CAF**, assurée par un technicien CAF via visio-guichet. **Les lundis de 14h à 17h, sur rendez-vous via le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)**

• **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonction-

nement d'associations. Tous les mercredis de 14h à 17h. Plus d'informations au 07 83 97 23 58.

**ARCHITECTE****COLORISTE**

02 47 63 44 09

**Centre technique****1 rue Robespierre**

• Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un **architecte-coloriste** sur rendez-vous **vendredi 3 septembre (complet)** de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**CENTRE MUNICIPAL****DE SANTÉ**

02 47 63 43 60

**12 rue Rosenberg**

• **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 8h30-12h/14h30-19h, jeudi 8h30-12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h. Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.

**LE CARNET****Naissances**

Camil AÏBOUT.

**Décès**

Kadiatou BAYO, Antoinette FASQUELLE, Hélène WINZER, Antonio PIRES DE MATOS, Bernard LORIOT, Philippe LOISILLON, Jean-Michel TRAINSON, Robert RANGER.

**MERCREDI 8 SEPTEMBRE - 18H**

SALLE DES FÊTES

**OUVERT AU PUBLIC****PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE****Dépistage au Covid-19**

**Pour vous faire dépister à Saint-Pierre-des-Corps, rendez-vous au laboratoire Cerballiance.** Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30. Sans rendez-vous ou sur rendez-vous au 02 47 46 22 11 ou sur le site [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr) (laboratoire-cerballiance-saint-pierre-des-corps-curie). Prélèvements passage Emmanuel-Chabrier, salle n°3 (entre la mairie et la bibliothèque).

*Pour rappel le dépistage du Covid-19 est gratuit et sans ordonnance (résultats en 24 heures). Les personnes doivent se munir de leur carte vitale, ou de leur attestation de sécurité sociale et/ou de leur pièce d'identité, ainsi que d'un masque.*

**Gaz : fin des tarifs réglementés**

La loi Energie-Climat met fin aux tarifs réglementés du gaz naturel au 30 juin 2023 pour les particuliers. Ainsi, depuis novembre 2019, vous ne pouvez plus souscrire à une offre de gaz au tarif réglementé.

**Que faire si vous êtes titulaire d'un contrat à tarif réglementé ?**

Vous devez souscrire à un nouveau contrat en offre de marché avec le fournisseur de votre choix avant le 30 juin 2023. Les éléments du contrat (durée, prix, etc.) sont fixés librement par le fournisseur. Vous restez libre de résilier votre contrat actuel au tarif réglementé quand bon vous semble. La démarche est gratuite.

**Qui contacter pour souscrire à un nouveau contrat ?**

Rendez-vous sur la plateforme [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr) pour comparer les offres des fournisseurs de gaz et faire votre choix.

**SUR L'AGENDA DU MAIRE EN SEPTEMBRE****Mercredi 1<sup>er</sup>** : Cérémonie commémorative – Libération de Saint-Pierre-des-Corps.**Jeudi 2** : Rendez-vous avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).**Lundi 6** : Bureau municipal.**Mercredi 8** : Conseil municipal.**Jeudi 9** : Groupement Partenarial Opérationnel.**Lundi 13** : Bureau municipal.**Mardi 14** : Commission politique de la ville et habitat – Tours Métropole Val-de-Loire.**Jeudi 16** : Bureau métropolitain.**Lundi 20** : Bureau municipal.**Lundi 27** : Réunion Caisse d'Allocations Familiales. Bureau municipal.**Jeudi 30** : Réunion Caisse d'Allocations Familiales. Conseil métropolitain.

Mensuel d'informations  
municipales

de Saint-Pierre-des-Corps

**Septembre 2021****n° 405**

- Directeur de la publication : Emmanuel François
- Réalisation : Amélie Barbotin, Tatiana Lorilleux, Anne-Lise Pauchet
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Tirage : 9 500 exemplaires
- Dépôt légal : Août 2021
- ISSN n° 1257-5216

## C'est bientôt l'heure de la rentrée !

### PARCOURS ÉDUCATIF JEUNESSE



*\*S'il le souhaite, l'enfant peut participer uniquement aux activités du parcours éducatif jeunesse sans être inscrit au centre de loisirs.*

Le parcours éducatif jeunesse propose aux enfants, le mercredi et dans le cadre du centre de loisirs, une initiation, un éveil et une découverte d'activités autour de trois parcours thématiques (culture et art ; nature et découverte ; sport et loisirs). Les parcours sont adaptés aux tranches d'âges 3-6 ans, 6-8 ans et 9-11 ans. Chaque enfant peut s'inscrire à 1, 2 ou 3 parcours différents dans l'année scolaire. 3 périodes : d'octobre à décembre, de janvier à mi-mars et de mi-mars à juin. Une période correspond à 9 séances d'initiation.

Tarifs : pas de surcoût pour les enfants déjà inscrits en centre de loisirs. 30€ par période de 9 séances pour les enfants non-inscrits au centre de loisirs



S'initier à toutes les formes de l'art et à la culture.



Découvrir le patrimoine local par le biais de la nature, du développement durable, etc.



Découverte d'un sport collectif, d'un sport individuel et d'un sport d'opposition.

### LES CENTRES DE LOISIRS

Les centres de loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans. Les animateurs sont des agents municipaux formés aux missions éducatives. Au centre de loisirs, l'enfant peut également participer au parcours éducatif jeunesse. C'est sans surcoût pour les familles.

2 lieux : centre de loisirs Pierre-Sémard (rue André-Marteau) et centre de loisirs Paul-Louis-Courier (rue Hoche).

Tarifs\* (selon quotient familial, comprenant le parcours éducatif jeunesse) : journée complète de 3,30€ à 16,50€, demi-journée sans repas de 1,32€ à 6,60€, demi-journée avec repas de 2,31€ à 11,55€ et 30€ la journée pour les familles extérieures.

\*comprenant le parcours éducatif jeunesse

Inscriptions à l'accueil du service enfance - (1<sup>er</sup> étage de la mairie), 02 47 63 43 68.

5 FORMULES	
Journée complète	7h30-18h30
½ journée matin	7h30 – 11h30
½ journée après-midi	13h30 – 18h30
½ journée avec repas	7h30 – 13h
½ journée après-midi avec repas	12h – 18h30

### RESTAURATION SCOLAIRE

Elle s'adresse à tous les élèves de maternelle et d'élémentaire et se tient de 11h30 à 13h30. La restauration scolaire propose un repas équilibré, adapté aux besoins nutritionnels des enfants. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Quotient familial	Tarif d'un repas
0 à 400	1,50€
401 à 700	2€
701 à 1100	3,50€
1101 et +	4,50€
Hors commune	5€

### PÉRISCOLAIRE

Pour les enfants inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires. Accueils du matin (7h30-8h30) et du soir (16h30-18h30). Chaque école maternelle et élémentaire dispose de son propre accueil périscolaire.

Dispositif « Cartable ouvert » : Pendant le temps périscolaire, un lieu calme est mis à la disposition des enfants pour qu'ils puissent apprendre leurs leçons en autonomie.

Tarifs en fonction du quotient familial : Pour une heure de garde le matin, le prix varie entre 0,55€ et 1,85€. Le soir, pour deux heures de garde, il varie entre 1,10€ et 3,70€ (avec goûter).

Inscriptions à l'accueil du service enfance (1<sup>er</sup> étage de la mairie), 02 47 63 43 68.

### ÉTUDE GRATUITE

Elle s'adresse à tous les élèves en élémentaire et est encadrée par des animateurs et/ou des enseignants volontaires. C'est un temps privilégié pour effectuer le travail demandé par son enseignant : relecture des cours, apprentissage des leçons, etc. Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h. Gratuit.

Inscriptions : Les modalités d'inscription seront fournies par les enseignants et les animateurs qui s'occupent de votre enfant.

## La police municipale renforcée



Depuis quelques semaines, la police municipale s'est renforcée avec l'arrivée de trois nouveaux agents entre février et juin. Pour rappel les policiers municipaux exercent, sous l'autorité du maire, des missions de prévention et de surveillance nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Les missions des policiers municipaux au quotidien :

- Informer des réglementations en vigueur et faire de la prévention auprès des habitants,
- Réguler la circulation,
- Verbaliser les infractions au code de la route et au stationnement (amende, immobilisation du véhicule, mise en fourrière, etc.),
- Assurer la sécurité aux abords des écoles,
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques,
- Etc.

### Quelles sont les différences entre la police nationale et la police municipale ?

En plus de dépendre de l'État, les agents de la police nationale peuvent réaliser des enquêtes judiciaires, ce qui n'est pas le cas pour la police municipale.

## NOUVEAU Clarté en novembre !



Clarté, votre mensuel d'informations municipales, évoluera en novembre prochain.

« Le service communication travaille depuis plusieurs mois sur la refonte du magazine municipal. La maquette actuelle date de 1998 et nous souhaitons lui apporter un nouveau dynamisme » explique Mickaël Chapeau, adjoint en charge de la culture et de la communication.

Quelle forme prendra la nouvelle maquette de Clarté ? « Le magazine changera de périodicité. Actuellement vous recevez

Clarté tous les mois dans votre boîte aux lettres. À compter de novembre, se sera tous les deux mois. Le magazine doublera de volume en terme de pages, avec un nouveau design et de nouvelles rubriques ouvertes aux associations, aux artistes locaux, etc. » souligne l'adjoint.

Pour réaliser le premier numéro de cette nouvelle formule dans de bonnes conditions, il n'y aura pas de parution de Clarté en octobre. Nous vous donnons donc rendez-vous début novembre pour découvrir Clarté, nouvelle génération.

## Les lignes de bus à Saint-Pierre



Plusieurs lignes de bus desservent la ville :

- La ligne 5 assure une liaison entre la gare de Saint-Pierre et le centre-ville de Tours (fréquence : un bus toutes les 10 minutes).
- La ligne 16 rejoint le sud de la Métropole sans passer par le centre de Tours.

Elle dessert la Rabaterie, la gare de Saint-Pierre, les Atlantes, le boulevard Wagner, la piscine du Lac, le Parc Grandmont et Joué-lès-Tours.

- La ligne 11 dessert le lycée Martin-Nadaud, le boulevard Viala, ainsi que le centre de Saint-Pierre de Tours et Fondettes.

- La ligne 50 de La Ville-aux-Dames passe toujours au nord de la ville (rue Marcel-Cachin, rue de l'Aubrière, rue Blanqui et avenue Jean-Bonnin) pour rejoindre Tours.

- La ligne 61 assure une liaison vers les établissements Corneille / Becquerel.

- Le Résabus 3 dessert la zone industrielle des Grands-Mortiers. Pour utiliser ce transport, réservez votre trajet sur l'application Fil Bleu.

À noter que Fil Bleu met également à votre disposition un parc à vélo à la gare de Saint-Pierre.

## Visite du quartier de la Rabaterie

Dans le cadre des Journées du patrimoine, l'association corpopétrussienne ID37 propose une visite des quartiers la Rabaterie, le Sanitas, l'Europe, les Fontaines et la Rabièrre, en partenariat avec la Métropole, les villes et les associations implantées dans ces quartiers. L'initiative a pour ambition de mieux connaître les lieux, le patrimoine et les acteurs locaux, d'aller à la rencontre des habitants et d'échanger avec les associations.

- 15/09 : visite du Sanitas (Tours-centre)
- 17/09 : visite de la Rabaterie (Saint-Pierre-des-Corps)
- 17/09 : visite des Fontaines (Tours-sud)
- 17/09 : visite de la Rabièrre (Joué-lès-Tours)
- 22/09 : visite de l'Europe (Tours nord)

**MARDI 29 JUIN 2021****Vœu proposé par le Groupe d'opposition « À Gauches Toute ! » afin que la ville adhère au plan de rattrapage, présenté par le Gouvernement, en matière d'équipements sportifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville**

Votes : Contre : 19. Pour : 11 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzait, F. Lefevre).

**Vœu proposé par le groupe d'opposition « J'aime Saint-Pierre » afin de voter le principe de mesures d'accompagnement social dans l'attente de la mise en place d'un programme de création d'un centre social**

Votes : Contre : 16. Pour : 10 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzait). Abstention : 4 (A. Brimou, E. Drapeau, G. Bougadba, F. Lefevre).

**Vœu présenté par les groupes d'opposition « Agir Ensemble » et soutenu par « J'aime Saint-Pierre » concernant la valorisation du Magasin Général – Étude de mise en sécurité de la structure du bâtiment – Appel à projets**

Votes (à bulletin secret) : Contre : 19. Pour : 11.

**Vœu présenté par le groupe « Vivre Ensemble Solidaire en Métropole » et soutenu par les trois autres groupes de l'opposition relatif à la validation du programme d'action du Patronage Laïque**

Votes : Contre : 19. Pour : 11 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzait, F. Lefevre).

**Compte de gestion 2020**

Le compte de gestion présente un résultat en fonctionnement de 581 028,01€ et de -510 212,51€ en investissement.

Votes : Pour : 27. Abstention : 3 (C. Jeanneau, C. Lala, F. Lefevre).

**Compte administratif 2020**

Le compte administratif est le bilan des recettes et dépenses réellement effectuées par la commune durant l'année civile écoulée. Le résultat cumulé en fonctionnement est de 581 028,01€ et de - 510 212,51€ en investissement. Après reports des dépenses et recettes d'investissement 2020, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 990 372,96€.

Votes : Pour 17. Contre : 11 (M. Soulas,

P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzait, F. Lefevre). Monsieur le Maire ne participe pas au vote. (Le pouvoir donné par Pascaline Daumain n'est pas pris en compte).

**Convention de mandat : encaissement des droits de stationnement et du forfait post stationnement, ainsi que des abonnements et titres de stationnements spécifiques**

Votes : Pour : 20. Contre : 10 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzait).

**Portail de ressources culturelles Nom@de**

La ville renouvelle avec le conseil départemental, la convention relative au portail Nom@de. Ce dernier permet à tous les inscrits de la bibliothèque de bénéficier des ressources en ligne accessible à distance.

Votes : Délibération adoptée à l'unanimité.

**Les séjours d'été dans la Vienne et à Châtelus-le-Marcheix**

Le centre de vacances municipal de Châtelus-le-Marcheix dans la Creuse accueillera 6 séjours de 5 jours et 4 nuits du 12 juillet au 20 août pour une vingtaine de jeunes de 7 à 15 ans. Le tarif, établi en fonction du quotient familial, s'échelonne de 118€ à 170€ pour les habitants et 480€ pour les non habitants.

Votes : Délibération adoptée à l'unanimité.

Deux séjours de 8 jours sont également proposés du 10 au 17 juillet et du 17 au 24 juillet pour 14 jeunes de 11 à 17 ans au centre de plein air de Lathus dans la Vienne. Le tarif, établi en fonction du quotient familial, s'échelonne de 130€ à 200€ pour les habitants et 400€ pour les non habitants.

Votes : Délibération adoptée à l'unanimité.

**Activités péri et extra scolaires**

À compter de septembre, les accueils périscolaires se tiennent dans chaque école le lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin à partir de 7h30 et le soir après la classe de 16h30 à 18h30 avec un goûter fourni par la ville à 16h30. Le tarif est calculé en fonction du quotient familial et varie de 0,55€ à 1,85€ pour 1h le matin ; de 1,10€ à 3,70€ pour 2h le soir ; 3€/heure pour les familles extérieures. Le mercredi et pendant les vacances, trois sites accueillent les enfants : les écoles Pierre-Sémard, Viala et Paul-Louis-Courier. 5 formules sont proposées : journée complète, 1/2 journée matin (7h30-11h30), 1/2 journée après-midi (13h30-18h30), 1/2 journée matin avec repas (7h30-13h), 1/2 journée après-midi

avec repas (12h-18h30). Tarif en fonction du quotient familial : de 0,33€/h à 1,65€/h, de 2,31€ à 11,55€ pour la 1/2 journée avec repas, de 1,32€ à 6,60€ pour la 1/2 journée sans repas, de 3,30€ à 16,50€ pour la journée, 30€ la journée hors commune. Participation de 30€ par cycle pour les familles qui inscriront leur enfant au parcours éducatif jeunesse hors inscription en centre de loisirs. Votes : Pour 20. Contre 10 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzait).

**Projet éducatif de territoire (PEDT)**

La ville valide le nouveau PEDT, élaboré suite à la réorganisation de la semaine scolaire sur quatre jours à la rentrée 2021. Le PEDT est transmis pour validation et doit être co-signé par l'État, l'Inspection académique, la Caisse d'Allocations familiales et la commune.

Votes : Pour 19. Contre : 11 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzait, F. Lefevre).

**Fourniture de repas au centre de vaccination**

Le centre de vaccination du gymnase des Onze-Arpens de Saint-Avertin a ouvert ses portes le 6 avril 2021. Dès l'ouverture, la cuisine centrale de Saint-Pierre-des-Corps a fourni gracieusement les repas aux personnels y travaillant. Une convention est signée entre les deux communes concernant cette démarche.

Votes : Délibération adoptée à l'unanimité.

**Dissolution de l'Association des communes riveraines de la Loire**

Le conseil approuve la dissolution de l'Association des communes riveraines de la Loire et autres cours, suite à la prise de responsabilité des intercommunalités dans le cadre de la loi GEMAPI et la mise en place du Programme d'action et de prévention du risque inondation.

Votes : Délibération adoptée à l'unanimité.

**Jardin partagé**

Un terrain municipal, situé rue des Bastes, est mis gracieusement à la disposition de l'association Le Vieux Saint-Pierre pour créer un jardin participatif où seront plantés des arbres et des fruitiers. Votes : Pour : 14. Contre : 11 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzait, F. Lefevre). Abstention : 4 (A. Brimou, E. Drapeau, G. Bougadba, R. Durouchoux). C. Bonnard ne prend pas part au vote.

LUNDI 12 JUILLET 2021

**Vœu proposé par le groupe d'opposition Vivre Ensemble Solidaires en Métropole Tourangelle soutenu par les 3 autres groupes de l'opposition concernant l'avenir du Patronage Laïque et de son personnel**

*Votes : Contre : 19. Pour : 12 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzaït, F. Lefevre, P. Daumain).*

**Vœu proposé par le groupe d'opposition J'aime Saint-Pierre contre la mise en place d'une adhésion payante à la bibliothèque municipale pour l'emprunt de documents de tous types par les habitants adultes de la ville (à l'exception de certaines catégories)**

*Votes : Contre : 20. Pour : 11 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzaït, F. Lefevre).*

**Élection des adjoints**

Suite à la démission du 1<sup>er</sup> adjoint au maire, le conseil procède à une nouvelle élection d'adjoints. *Votes : Le conseil municipal a voté à l'unanimité le fait d'élire les adjoints à mains levées. Pour : 20. Abstentions : 11 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzaït, F. Lefevre).*

**Indemnités des élus**

Monsieur le maire propose une diminution des indemnités des élus de 10% en raison des efforts demandés à tous dans le cadre des difficultés financières que connaît la ville.

*Votes : Pour : 22. Contre : 10 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzaït).*

**Impôts locaux**

Le rapport de la Chambre régionale des comptes préconise une hausse des taux de la fiscalité pour équilibrer le budget de la ville. Ainsi, le conseil fixe les taux des taxes directes locales pour l'exercice 2021 :

- Taxe foncier bâti : 48,11% (25,42% en 2020)
- Taxe foncier non bâti : 42,63% (37,13% en 2020)
- Taxe d'habitation : 15,20% (15,20% en 2020)

*Votes : Pour : 21. Contre : 11 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau,*

*C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzaït, F. Lefevre).*

**Budget 2021**

La ville a voté un budget en déséquilibre en mars 2021. Ce budget a été transmis par la Préfète à la Chambre régionale des comptes (CRC) qui a transmis ses préconisations le 22 juin 2021. La ville vote un nouveau budget qui sera transmis à la CRC. Le conseil municipal vote un budget en équilibre : les dépenses de fonctionnement sont estimées à environ 26 639 649€ et à 7 514 653€ en investissement. *Votes : Pour : 21. Contre 9 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Lefevre). F. Kendri et N. Benzaït ne participent pas au vote.*

**Ressources humaines**

Au regard de la fermeture de la crèche familiale, les 5 agents en CDI sont intégrés en tant qu'agents sociaux dans les structures Petite enfance de la ville. Suite à la reprise de certains personnels du Patronage laïque, la ville intègre 14 adjoints d'animation (dont un principal) à temps complet et 3 adjoints d'animation à temps non complet. Le tableau des effectifs des agents de la commune est donc modifié. *Votes : Pour 21. Contre : 9 (P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, F. Lefevre).*

**Équipements techniques**

La ville lance une consultation de 7 lots pour la vérification et la maintenance des équipements techniques des bâtiments (maintenance des alarmes incendie, des ascenseurs et monte-charge, portes et portails automatiques, extincteurs, défibrillateurs, vidéo-protection, systèmes de détection intrusion, etc. *Votes : Délibération adoptée à l'unanimité.*

**Restauration municipale : tarifs et règlement intérieur**

Tarifs en fonction du quotient familial. 4 tranches de quotients et un tarif unique pour maternelle et élémentaire. À compter du 1<sup>er</sup> septembre : de 0 à 400 : 1,50€/repas ; de 401 à 700 : 2€/repas, de 701 à 1100 : 3,50€/repas ; à partir de 1101 : 4,50€/repas ; 5€ hors commune. Prix du repas à la RPA : 7,50€, 2,60€ pour la collation du soir, 10€ dimanche et jours fériés, 12,50€ pour les invités ; 6,50€ pour le personnel et les enseignants, 7,50€ pour les repas à domicile. *Votes de l'amendement proposé par M. F. Lefevre (Groupe Agir Ensemble). Pour :*

*22. Abstentions : 10 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzaït).*

Le conseil adopte le règlement intérieur des restaurants scolaires. *Votes : Pour : 21. Abstentions : 10 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzaït). F. Lefevre ne prend pas part au vote.*

**Centre municipal de santé**

La ville signe une convention de partenariat entre le Centre municipal de santé (CMS) et la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (FRAPS). Dans le cadre du Service national universel, l'antenne 37 de la FRAPS a sollicité une intervention de la diététicienne du CMS sur la nutrition le 28 juin 2021 au camping de La-Ville-aux-Dames auprès de 80 personnes. *Votes : Pour : 21. Abstentions : 10 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzaït). F. Lefevre ne prend pas part au vote.*

**Tarifs de la bibliothèque municipale**

Jusqu'à présent, la gratuité s'appliquait pour les habitants et les non-habitants payaient 16€/an. À compter du 1<sup>er</sup> septembre, le tarif annuel sera de 10€/an pour les Corpopétrussiens adultes et 20€/an hors-commune, gratuité sur présentation d'un justificatif pour les - 18 ans, demandeurs d'emploi, personnes âgées bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées. *Votes : Pour : 21. Contre : 11 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzaït, F. Lefevre).*

**Tarifs de la piscine**

À compter du 1<sup>er</sup> septembre, le ticket d'entrée à la piscine passe à 3€ pour les adultes et à 25€ par abonnement de dix entrées ; à 2€ pour les 5-18 ans et à 15€ par abonnement de dix entrées. Les cours collectifs de natation (10 séances) coûtent 50€ (Corpopétrussiens) et 80€ (résidents hors commune). La séance d'aquagym sera de 10€ (habitant) et 13€ (hors commune), les 10 séances seront de 80€ (habitant) et 110€ (hors commune). Il n'y a plus de gratuité pour les plus de 65 ans. *Votes : Pour : 22. Contre : 10 (M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, C. Lala, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzaït).*



## Budget 2021 les nouvelles orientations

Clarté a rencontré Christian Bonnard, 1<sup>er</sup> adjoint de Saint-Pierre-des-Corps pour faire le point sur le budget de la ville, après un premier vote en déséquilibre en mars 2021 puis en équilibre en juillet faisant suite aux préconisations de la Chambre régionale des comptes :

« La situation financière de la commune est fragile depuis de nombreuses années et pas seulement à cause de la baisse des dotations de l'État. Les autres communes l'ont également subie et surmontée.

Selon le rapport de la Chambre régio-

nale des comptes de 2018, un certain nombre d'artifices, parfois illégaux, ont été utilisés afin de présenter un budget équilibré chaque année.

En effet, des durées d'amortissement très longues ont permis de baisser artificiellement les dépenses d'investissement, comme par exemple des véhicules amortis en 15 à 25 ans.

Les dépenses d'équipement et d'entretien ont été drastiquement réduites, entraînant une dégradation majeure de notre patrimoine bâti et en particulier des écoles.

La chute était inévitable faute de décisions courageuses de réformes structurelles.

À la lumière du rapport de la Chambre régionale des comptes de 2018 et de son expertise rendue en juin après le vote en déséquilibre du budget 2021 en mars, nous retrouverons une situation financière normale mais la route sera ardue.

Soyez certains que nous y travaillons avec détermination et vous en rendrons compte en toute transparence. »

## Pourquoi voter un premier budget en déséquilibre fin mars puis un second en équilibre en juillet ?

Le 30 mars 2021, la ville a voté un premier budget en déséquilibre. Au moment de sa préparation, les élus ont estimé que pour obtenir un budget sincère, celui-ci ne pouvait pas être voté à l'équilibre au vu de la situation financière de la ville. Pour rappel, l'endettement par habitant à Saint-Pierre-des-Corps est de 1 154€ par personne. Dans des villes de taille similaire, il est seulement de 738€ par personne.

Voter un budget en déséquilibre n'est pas un geste anodin. « *Nous voulions être transparent envers la population et être accompagnés de recommandations de professionnels. Nous avons donc voté un budget en déséquilibre qui reflétait les difficultés financières de la ville.* »

Le budget du 30 mars 2021 a été transmis à la préfecture, qui l'a ensuite envoyé à la Chambre Régionale des Comptes (CRC) pour examen. Le 22 juin 2021, la CRC transmettait à la ville son rapport avec plusieurs recommandations. La ville avait par la suite un délai d'un mois à compter de la récep-



tion du rapport pour voter un nouveau budget, cette fois-ci en équilibre, sous peine que la préfecture prenne la main sur les comptes de la commune.

En 2018, la CRC avait déjà envoyé un premier rapport à la commune. Un certain nombre de dysfonctionnements étaient pointés et des recommandations avaient été proposées : fiabiliser le suivi du patrimoine, développer le pilotage des ressources humaines, mettre en conformité le temps de travail ou bien encore refondre le régime indemnitaire. Aucune de ces solutions n'avaient été adoptées par l'ancienne municipalité.

Aujourd'hui les élus ont décidé de suivre

les recommandations de la CRC et notamment celles de juin 2021. Celles-ci préconisent par exemple l'augmentation des impôts, la diminution des charges (notamment celles liées au personnel) et le recours à l'emprunt.

Le 12 juillet 2021, un nouveau conseil municipal s'est réuni. Un budget en équilibre a cette fois-ci été voté au cours de la séance. Pour arriver à ce résultat, les impôts locaux ont dû être augmentés (taxe foncier bâti et taxe foncier non bâti). Certains postes de fonctionnement ont également dû être restreints : diminution des achats de fournitures et petits équipements, diminution du nombre d'interventions d'entreprises privées, baisse du budget pour la saison culturelle, baisse des dépenses sur les supports de communication, report d'acquisitions foncières (projet Rabaterie et place Maurice-Thorez), baisse du budget du personnel (pas de recrutement de collaborateur du cabinet, de directeur général adjoint et deux adultes relais), pas d'avancement de grade pour les agents, pas de recrutement d'apprentis et diminution des indemnités des élus de 10%.

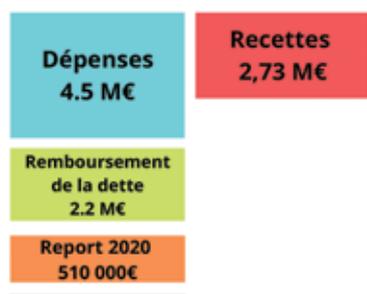
### BUDGET EN DÉSÉQUILIBRE

Voté le 30 mars 2021 avec un déficit de plus de 4,4 millions d'euros

#### Section de fonctionnement



#### Section d'investissement



Total : 7.2 M€

### BUDGET EN ÉQUILIBRE

Voté le 12 juillet 2021

#### Section de fonctionnement



#### Section d'investissement



# Vote du budget en équilibre : quels impacts pour la vie quotidienne ?

## → Taxes locales

Changement des taux de taxes :

	Avant	Depuis le 12/07/2021
Taxe foncier bâti	25,42%	48,11%
Taxe foncier non bâti	37,13%	42,63%



## → Restauration scolaire

Tarifs en fonction du quotient familial avec quatre tranches de quotients et un tarif unique pour maternelle et élémentaire. À compter du 1<sup>er</sup> septembre :

- 0 à 400 : 1,50€ / repas
- 401 à 700 : 2€ / repas
- 701 à 1100 : 3,50€ / repas
- 1101 et + : 4,50€ / repas
- Hors commune : 5€ / repas



## → Piscine

À compter du 1<sup>er</sup> septembre, les tarifs de la piscine changent :

- Entrée 5-18 ans : 2€
- Carte 10 entrées 5-18 ans : 15€
- \*Entrée gratuite pour les élèves de CP munis de leur « Pass-piscine » pour l'année scolaire en cours.

- Entrée adulte : 3€
- Carte 10 entrées adulte : 25€
- \*Plus de gratuité pour les plus de 65 ans.

- Cours collectifs de natation (10 séances - Corpopétrussiens) : 50€
- Cours collectifs de natation (10 séances - Hors communes) : 80€

- Une séance d'aquagym (Corpopétrussiens) : 10€
- Une séance d'aquagym (Hors communes) : 13€
- 10 séances d'aquagym (Corpopétrussiens) : 80€
- 10 séances d'aquagym (Hors communes) : 110€

## → Saison culturelle

Il n'y aura pas pour le moment de plaquette culturelle. L'ouverture de saison sera repoussée, le service retravaillant sa saison culturelle suite à la baisse de son budget et aux contraintes liées à la situation sanitaire. Dans la mesure du possible les spectacles reportés à cause du Covid seront maintenus pour la fin d'année.



## → Urbanisme

La ville est désormais plus limitée en terme d'investissement. De ce fait, de gros projets de rénovation nécessiteront un peu plus de temps et de partenariats pour être réalisés.

N é a n m o i n s l'équipe municipale reste mobilisée pour faire aboutir dans les meilleurs délais ces grands projets.



### Saint-Pierre Autrement

#### Des mesures nécessaires

Depuis 2012, la situation financière de la ville est fragile suite à une mauvaise gestion budgétaire notifiée en 2018 par la Chambre Régionale des Comptes, la CRC. Celle-ci avait à l'époque conseillé plusieurs mesures de redressement qui malheureusement n'ont pas été mises en œuvre. La pandémie n'a pas arrangé la situation, entraînant une diminution des recettes de 1,6%.

En juin dernier, nous avons reçu le rapport de la CRC saisie à la suite de la présentation du budget de la ville en déséquilibre. Différentes préconisations ont été faites. Nous aurions pu les adopter telles quelles, mais avons fait des choix en accord avec notre politique de réduction des dépenses. Parallèlement, il a fallu impérativement augmenter les recettes, sans quoi le budget de la ville aurait été administré par la préfecture. Nous avons essayé de limiter l'impact de ces mesures, mais nous n'avons pu échapper à une hausse de la fiscalité, en raison de dépenses incompressibles liées au fonctionnement, à des contrats pluriannuels et au remboursement de la dette. L'harmonisation des tarifs des services de la ville avec les autres villes métropolitaines était par ailleurs inévitable. Les tarifs de certains services ont été simplifiés, d'autres sont devenus payants, dans un souci d'équité.

Ces mesures, même si elles sont dures à accepter, permettent d'équilibrer le budget. Elles vont permettre de pouvoir payer nos charges de fonctionnement et même, dans un avenir plus ou moins proche, d'effectuer les investissements d'urgence pour notre ville et pour les Corpopétrussiens.

Il est désormais indispensable de proposer des réformes de structure dans le souci de permettre l'entretien et l'amélioration de notre patrimoine et un meilleur service aux habitants. La route sera certainement longue et les marges de manœuvre étroites, mais on ne peut faire autrement.

#### SAINT-PIERRE AUTREMENT

E. Francois, C. Bonnard, E. Drapeau, M. Chapeau, L. Le-fevre, A. Brimou, G. Bougadba, A. Garcia, M. Persiani, O. Conte, J. Metais, G. Ak, R. Durouchoux, S. Audusseau, S. Mokadem, M. Ak, P. Daumain, R. Danger, C. De Amorin, A. Delanchy, A. Volatiana.  
Contact : [c.bonnard@mairiespdc.fr](mailto:c.bonnard@mairiespdc.fr)

### À GaucheS toute !

#### Construisons ensemble du lien social

Le Forum des associations va se tenir le 4 septembre prochain. C'est un temps fort de la vie municipale qui permet à chaque association de se faire connaître. Lors de la crise sanitaire et des confinements successifs, nous avons pu mesurer le rôle essentiel qu'elles ont dans le « vivre ensemble » car elles ont la capacité à inventer des réponses aux besoins des habitants. La mobilisation autour du Patronage Laïque et des coups qui lui sont portés par la nouvelle équipe municipale a montré l'attachement de la population aux engagements associatifs.

Notre groupe À GaucheS Toute ! avait déjà alerté la population sur les menaces que le programme de campagne de l'équipe municipale en place faisait planer sur les associations. Aussi, quelle ne fut pas notre colère lors de la commission des finances du 5 juillet dernier dans le cadre de la préparation budgétaire d'entendre le maire dire vouloir baisser de 10% les subventions aux associations. Il a fallu l'intervention des élus d'À GaucheS Toute ! pour le convaincre de revenir en arrière.

Pour les élus d'À GaucheS Toute ! les subventions aux associations ne sont pas une variable d'ajustement compta-ble. Il en est de même pour la culture et la fin de la gratuité pour l'accès à la bibliothèque municipale. Même si le maire s'en défend, il s'agit bien là d'un détricotage du lien social dans notre ville.

Pour maintenir et renforcer ce lien social indispensable, les élus d'À GaucheS Toute ! ont proposé et fait voter en conseil municipal un vœu sur la création de budgets participatifs afin de permettre aux associations, comités de quartier et aux collectifs d'habitants de porter et de financer des projets.

Après 18 mois de distanciation du lien social entre les habitants, Saint-Pierredes-Corps a besoin à nouveau de perspectives.

#### À GAUCHES TOUTE !

M. Soulas, P. Leroy, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau.

Contact : [agauchestoute@gmail.com](mailto:agauchestoute@gmail.com)

### J'aime Saint-Pierre-des-Corps

## Quid de l'accès à la culture à Saint-Pierre ?

Lors du dernier Conseil Municipal, la majorité en place a voté **la fin de la gratuité de la bibliothèque** et le paiement d'une **cotisation annuelle de 10€** pour les adultes (sauf exceptions). Il y a aujourd'hui 700 cartes adultes actives dont une partie sera exemptée de paiement. C'est donc pour une recette d'environ 5 000€ que **Monsieur le Maire et son Adjoint à la Culture rompent avec l'accès gratuit à la lecture.**

5 000€ de recettes, **c'est sans compter les charges** d'encaissement des cotisations, de demande de justifications de ressources pour les cartes gratuites et de gestion de la comptabilité.

**Pire !** L'Adjoint à la Culture renvoie la **faute sur les écoles** qui selon lui ne rendent pas les livres prêtés... et indique que ces recettes serviront à racheter les livres manquants. Sommé de confirmer, il dira ensuite qu'il se battra pour en récupérer seulement une partie (info disponible en audio sur le site de la mairie). L'Adjoint à la Culture nous explique aussi qu'il n'y a pas de rapport entre la fréquentation et la gratuité... **Pourtant toutes les villes, petites ou grandes, qui ont mis en place la gratuité ont constaté une hausse de fréquentation de leur bibliothèque.**

L'Adjoint à la Culture nous indique encore que les expositions du passage Chabrier ne sont visitées que par les enfants des écoles (80 à 90% des visiteurs). Là encore, sans détour, il désigne les adultes coupables de leur absence d'intérêt pour les expositions !

Que dire enfin de cet Adjoint, lorsque devant l'échec de la nouvelle organisation des **fêtes municipales, il fustige les habitants** de ne pas s'être déplacés ! **Aucune remise en cause de ses choix** d'étirer les animations sur 15 jours, supprimant ainsi l'ambiance concentrée d'une ville en fête et compliquant son calendrier.

Nous, nous aimons vraiment Saint-Pierre-des-Corps et ses habitants...

J'AIME SAINT-PIERRE-DES-CORPS

C. Jeanneau, C. Lala.

Contact : [citadin@wanadoo.fr](mailto:citadin@wanadoo.fr)

### Agir Ensemble

## Morinerie, Maraîchage : 1 an déjà !

Depuis plus de 15 ans, nous demandons qu'un maraîchage en agriculture biologique soit installé dans notre commune. Quinze ans à proposer des terrains, des formes d'organisation comme les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) pour une consommation locale.

2010 : avec ARIAL nous créons un petit jardin sur un terrain municipal à la Morinerie. Cette action est symbolique, nous voulons montrer que le maraîchage biologique est possible à Saint-Pierre et susciter la discussion avec les habitants et la municipalité. Mais nous n'avons pas le temps de récolter nos légumes, le jardin est détruit à la pelleuse sans préavis deux jours avant la récolte pour construire les serres municipales.

Autour de nous, l'intérêt des citoyens est croissant pour consommer bio et local, mais le PLU qu'on nous propose en 2018 ignore encore cette perspective.

In extremis, nous parvenons à faire passer un amendement qui permet l'installation de locaux d'exploitation rendant possible le maraîchage sur les terrains de la Morinerie.

Quand un maraîcher bio se présente avec un projet d'installation, nous travaillons avec lui pour utiliser au maximum cette possibilité, et c'est l'ouverture à l'automne 2020.

Le résultat est là : un an après le démarrage, une production de légumes bio permettant d'alimenter une AMAP de 70 paniers par semaine, un marché en direct le vendredi, des citoyens engagés et heureux, et 3 emplois créés.

Une activité économique ne polluant ni l'air, ni l'eau, ni le sol pour un bénéfice collectif, est née et peut faire des petits car il reste des terrains disponibles.

Qu'attendons-nous pour agir ? Des projets fleurissent un peu partout sur notre département (reportez-vous au site [www.tourainebio.org](http://www.tourainebio.org)). Contactons InPACT37 pour nous accompagner, la voie est toute tracée pour une nouvelle installation en maraîchage bio.

AGIR ENSEMBLE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE

F. Lefevre

Contact : <http://www.arialspdc37.org/>

### Vivre Ensemble Solidaires en Métropole

## Après 1 an le bilan de la majorité municipale est plus que catastrophique...

Dans son film les bronzés font du ski, Patrice Leconte fait dire à son personnage Jean-Claude Dusse : « *Alors si je peux me permettre de te donner un conseil, c'est : oublie que t'as aucune chance, vas-y fonce ! On sait jamais, sur un malentendu ça peut marcher !* »...

Malheureusement ce malentendu a eu lieu lors des dernières élections municipales à Saint-Pierre-des-Corps, il y a un peu plus d'un an. Aujourd'hui les habitants en paient les conséquences (augmentation de la taxe foncière, gestion catastrophique de l'accueil périscolaire, gestion catastrophique du budget, dilapidation du patrimoine communal, mépris envers le personnel communal, destruction du Patronage Laïque, financement d'un « coach » pour la majorité municipale, démission de la Directrice Générale des Services au bout de 8 mois,...etc...etc...).

Le groupe Vivre Ensemble Solidaires en Métropole Tourangelle continuera son combat pour la défense de l'intérêt des habitants de Saint-Pierre-des-Corps et du personnel communal face à cette majorité qui a fait le choix de ne pas vouloir travailler avec nous et qui s'acharne sans légitimité à détruire tout ce qui fait l'ADN de notre belle ville.

Un maire qui n'habite pas la ville, qui n'y vit pas et prend des décisions arbitraires sur le patrimoine de la ville, une majorité municipale composé d'inconnus qui ne vont pas au contact de la population et se cachent à la mairie... Saint-Pierre-des-Corps mérites mieux que ça car « Notre Ville a des Talents ».

VIVRE ENSEMBLE SOLIDAIRES EN MÉTROPOLÉ

F. Kendri et N. Benzait.

Contact : [vesemt@gmail.com](mailto:vesemt@gmail.com)

## Les prochains rendez-vous mensuels de la bibliothèque

### Samedi 4 septembre - Des Histoires et toi et moi (animation enfants)

Lectures d'histoires, comptines, jeux de doigts pour les petites oreilles de 0 à 5 ans dans la salle du conte de la bibliothèque à 10h30. Ce moment est animé par Marie de la section jeunesse. Entrée libre, sous réserve de places disponibles.



### Samedi 11 septembre - Les échecs (animation tout public)

Le deuxième samedi du mois, à 15 heures, l'association L'Échiquier Corpétrussien investit la bibliothèque. Vous pouvez venir jouer ou vous initier avec les membres de l'association, très pédagogues. Entrée libre.

### Samedi 18 septembre - C dans la boîte (animation tout public)

Tous les troisièmes samedis du mois, la section Jeunesse devient une véritable caverne d'Ali Baba pour les amateurs de jeux de société ! Toute la journée (de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h), venez jouer en famille ou entre amis. La bibliothèque possède plus d'une centaine de jeux, de quoi satisfaire petits et grands. Et si vous ne connaissez pas les règles, Cécile de la section jeunesse vous les expliquera, elle les connaît toutes ! Tout public. Entrée libre.



### Samedi 2 octobre - Bla Bla Tricot (animation tout public)

Que vous sachiez ou non tricoter, venez à 14h30 avec pelotes, aiguilles et bonne humeur. Vous pourrez échanger vos techniques avec d'autres passionnés. Ce rendez-vous est ouvert à tous les âges, l'important est d'avoir envie de partager un bon moment... tout en tricotant !



## APPEL AUX DONS

Si vous possédez des pelotes ou des aiguilles qui prennent la poussière dans vos placards, la bibliothèque les récupérera avec plaisir. Vous pouvez les déposer à l'accueil durant tout le mois de septembre. Pour égayer les vitrines le temps d'une exposition, la bibliothèque recherche également des réalisations en tricots. Venez donc jusqu'au 15 septembre avec vos jolis pulls, gilets, écharpes, bonnets pour que la laine envahisse les vitrines et que l'on puisse admirer votre talent avec des aiguilles !

## Les conseils de la jardinière : le kniphofia



Le kniphofia appelé parfois aussi tison de Satan, tritomes ou faux aloès, est une vivace remarquable qui offre une longue floraison flamboyante qui peut mesurer de 60 cm à 1,50 m selon les espèces. Les grands épis floraux du kniphofia changent souvent de couleur au cours de la saison, avec leurs fleurs cylindriques qui s'épanouissent de haut en bas. Elles sont d'abord rouges puis

jaunes, et l'épi apparaît donc bicolore. Installez cette plante au printemps, en avril ou en automne (septembre et octobre) dans un sol très bien drainé, profond et assez fertile. La plante résiste bien à la sécheresse, mais préfère une terre un peu fraîche durant l'été. Le plein soleil est indispensable. Multipliez le kniphofia en divisant les touffes au début du printemps. Prélevez les jeunes pousses qui apparaissent en périphérie des plantes bien établies. Repiquez-les immédiatement dans un autre endroit du jardin dans un sol profond, drainé et frais. Ajoutez du terreau, de terre de jardin et du compost au sol et remplissez le trou sur une vingtaine de centimètres avec ce mélange. Supprimez les fleurs fanées au fur et à mesure afin de stimuler l'apparition de nouvelles inflorescences. Protégez

le pied de votre kniphofia avec un bon paillage en hiver si le climat est froid, c'est la garantie de revoir votre plante au printemps suivant.

### DICTONS

- Le pire de tous les maux est celui où l'on ne trouve pas d'ami.
- Sois content, tu seras riche, ait du cœur tu seras fort.
- La vengeance ne répare pas un tort, mais elle prévient cent autres.

**Le mois prochain : transplantation des rosiers**

### CONTACT

[amicaledelamorinerie@outlook.com](mailto:amicaledelamorinerie@outlook.com)  
[amicaledelamorinerie.sitego.fr](http://amicaledelamorinerie.sitego.fr)  
[amicaledelamorinerie.blog4ever.com](http://amicaledelamorinerie.blog4ever.com)  
 06 44 22 72 08 / 06 24 52 51 06

## Un potager aux serres municipales



Les agents des serres municipales, qui œuvrent au sein du service des espaces verts, produisent depuis trois ans des plantes aromatiques pour alimenter la cuisine centrale et ainsi la restauration municipale. Une petite production de légumes biologiques (tomates, courgettes, etc.) complètera prochainement la production d'aromatiques sur un terrain près des serres municipales, répartie en cinq « planches de culture » d'une surface d'environ 100 m<sup>2</sup>. À terme, les serres municipales pourraient cultiver un légume de chaque espèce produite en Touraine. Cette production sera un complément et ne couvrira pas tous les besoins de la cuisine centrale. Ainsi, la ville continuera à faire appel à ses fournisseurs habituels.

Le potager sera également un outil pédagogique : les enfants pourront le visiter comme ils le font déjà aux serres municipales. Ils pourront faire les semis, revenir en saison, voir comment les plantes se développent et en fin de saison, faire la récolte sur des courges notamment.



## Francine Hamann

Francine, aide-soignante retraitée, lutte contre les déchets. Depuis huit ans, elle parcourt les rues de la ville pour les nettoyer. Rencontre avec cette habitante engagée pour l'environnement.

## « J'aimerais une ville sans déchets ! »

« **J**'ai emménagé à Saint-Pierre-des-Corps en 2006. À cette époque la ville était plus propre. Depuis cela a bien changé. Des habitants laissent traîner des déchets n'importe où, tout le temps. J'ai l'impression qu'ils sont devenus banals, comme si c'était normal de les voir dans le paysage. Cela m'attriste, j'aimerais retrouver une ville plus propre, sans pollution ! »

Francine est donc passée à l'action. « Cela fait désormais huit ans que je ramasse des déchets. Je participe à des actions de nettoyage et je suis membre du Team River Clean, une association qui invite toutes les personnes sensibles à l'environnement et amoureuses de la nature à ramasser les déchets polluants laissés par l'homme. »

Francine a toujours avec elle un sac en tissu. Ainsi, lorsqu'elle se balade, elle peut collecter les ordures qu'elle croise sur son chemin. « Ramasser les déchets individuellement est un acte fort. On s'engage personnellement pour la planète, on agit concrètement. Il m'arrive de croiser des personnes qui s'interrogent sur ce que je fais. J'échange alors avec eux pour leur expliquer ma démarche. »

Ce sont dans les trajets quotidiens que Francine collecte le plus de débris. « Je suis aide-soignante retraitée et le soir je me rends très souvent à la résidence La Diablerie pour aider une personne âgée. J'ai moins d'un kilomètre à pied à faire et pourtant à chaque fois je reviens avec un sac plein » constate-elle.

Et chaque jour amène son lot de surprises. « Ce qui m'a le plus choqué, c'est la découverte d'un carton avec des boulettes de viandes. Elles étaient intactes,



prêtes à être cuisinées. Il est de plus en plus récurrent de trouver des aliments en extérieur. Ça m'a sidéré car tant de personnes manquent de nourriture. »

Aujourd'hui, Francine constate amèrement cette évolution de la société « Je ne sais pas pourquoi les gens jettent leurs déchets dans la rue ou en pleine nature. Il faudrait qu'ils comprennent que ce n'est pas bon pour l'environnement, qu'ils fassent preuve de civisme et montrent l'exemple aux futures générations. Un enfant qui croise quotidiennement des ordures sur son trajet pour aller à l'école pensera que c'est "normal" alors que ce n'est pas le cas. »

Sensibiliser dès le plus âge, Francine y croit « Lorsque j'ai vu le post Facebook de la ville sur la marche Prop'été organisée en juillet dernier par le Conseil Municipal des Enfants, j'ai de suite voulu y participer pour aider les jeunes élus. Il faut les encourager et les soutenir dans leur démarche, c'est important.

**A noter** Pour plus d'informations vous pouvez joindre le Team River Clean sur les réseaux sociaux. Il existe aussi une appli, Trash spotter, qui permet de localiser les endroits pollués et d'obtenir de l'aide pour les nettoyer.

Ce jour-là nous avons ramassé notamment des canettes et des masques. Une cannette en métal met plus de 50 ans à se détériorer et le masque près de 450 ans ! »

Qu'espère Francine pour l'avenir ? « J'aimerais de nouveau retrouver une ville sans déchets ! Trouver un groupe de personnes motivées pour m'aider et unir nos forces. La tâche est grande à Saint-Pierre et plus nous serons nombreux, plus il sera facile de trouver des solutions, ensemble. »



Tous les déchets ramassés le 7 juillet, lors de la marche « Prop'été » organisée par le Conseil Municipal des Enfants.